

La Ligue contre le cancer salue le vote de la loi de santé

Paris, le 4 décembre 2015 - Les Députés se sont prononcés, en deuxième lecture mardi 2 décembre, en faveur de la loi portée par Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. La Ligue contre le cancer souhaite saluer plusieurs des avancées majeures de cette loi qui concernent directement la lutte contre le cancer : notamment la lutte contre le tabagisme avec l'instauration du paquet neutre et la protection des enfants contre le tabagisme passif dans les véhicules privés et dans les aires de jeux publics, et bien évidemment la « mise en œuvre du droit à l'oubli ».

« Je salue le courage de Marisol TOURAINE qui a porté cette loi. Les parlementaires ont voté des dispositions concrètes qui devraient permettre de réduire les risques de cancer et d'améliorer la qualité de vie après le cancer. C'est une grande étape dans les combats que la Ligue contre le cancer mène, au nom des malades, depuis de nombreuses années. Bien sûr, la Ligue attend maintenant les décrets d'application de la loi pour être certaine que cette loi est une vraie révolution dans la politique de santé », explique le Professeur Jacqueline GODET, présidente de la Ligue contre le cancer.

Rappelons :

1. Que le combat de la Ligue contre le cancer pour le droit à l'oubli a débuté depuis 15 ans

- 2001 : la Ligue contre le cancer s'associe à la Commission Belorgey préfigurant la 1^{re} convention AERAS (S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé) ;
- 2006 : la Ligue contre le cancer crée le service téléphonique Aidéa (Aide à l'assurabilité pour emprunter) : 16 000 accompagnements en 10 ans ;
- 2013 : la Ligue contre le cancer rend possible l'intégration du droit à l'oubli dans le Plan cancer 2014-2019 ;
- 24 mars 2015 : signature d'un protocole d'accord sur le droit à l'oubli, au siège de la Ligue contre le cancer en présence du président de la République ;
- novembre 2015 : signature de la nouvelle convention AERAS dite « AERAS révisée » stipulant le droit à l'oubli.

2. Que le combat de la Ligue contre le cancer contre le tabagisme est mené depuis de nombreuses années avec des étapes clés comme :

- 2006 : la Ligue contre le cancer rassemble 350 000 signatures en faveur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics ;
- 2011 : la Ligue contre le cancer demande la création d'un prélèvement solitaire financé par les industriels du tabac grâce à la pétition « Tueurs-Payeurs » ;
- 2013 : la Ligue contre le cancer plaide pour le déploiement de mesures concrètes dans le Plan cancer 2014-2019 reprises dans le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) en septembre 2014 ;
- 2015 : la Ligue contre le cancer se mobilise auprès des parlementaires pour que les mesures du PNRT soient intégrées dans la loi de santé.

La Ligue contre le cancer regrette évidemment que la loi de santé, votée par les parlementaires, ait assoupli les règles de publicité sur l'alcool ou minimisé, voire occulté, les risques de cancer lié aux pesticides ou au Bisphénol A -« Mais forte des études scientifiques prouvant le rôle cancérigène de ces agents, la Ligue contre le cancer poursuivra son combat pour faire protéger la population contre ces risques de cancer »- indique le Professeur Jacqueline GODET, présidente de la Ligue contre le cancer.

À propos de la Ligue contre le cancer : 1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 640.000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. La Ligue est membre de l'Alliance prévention alcool. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. **Pour en savoir plus :** www.ligue-cancer.net

A propos du service Aidéa 0 800 940 939 (appel non surtaxé) : Accessible gratuitement pour toute personne malade, ancien malade ou proche souhaitant se faire conseiller et accompagner par des conseillers techniques, dans les démarches visant à s'assurer pour emprunter.

Contacts Presse

Aelya Noiret – noiret.aelya@gmail.com - 06 52 03 13 47
Elodie Audonnet - Elodie.Audonnet@ligue-cancer.net - 01 53 55 25 31